

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

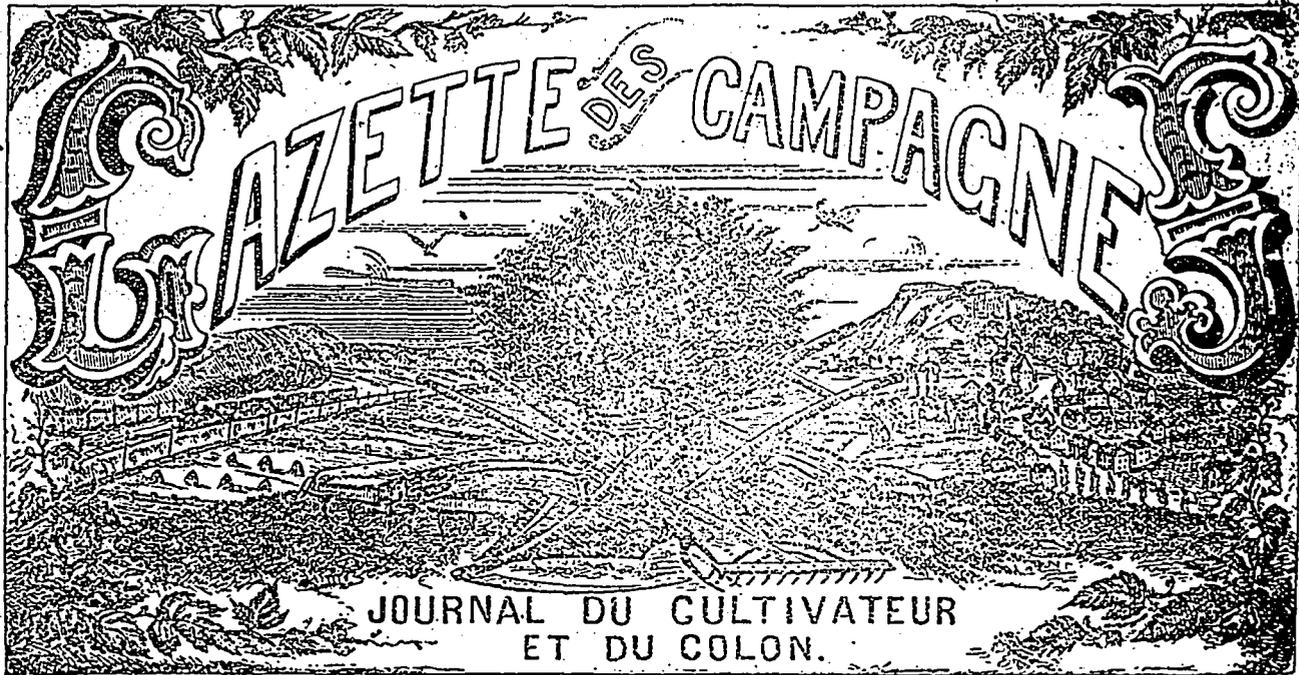
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Rev'd Mr F Bourgeault
Pocatière

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Éditeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Causerie agricole : Des labours (Suite).

Revue de la Semaine : Paroles de Mgr l'archevêque de Toronto à propos des efforts de l'Institut Canadien de Montréal pour enrayer Guibord sur terre sainte. — Situation des Châlons qui adoptent un nouveau mode d'opération militaire contre les armées de Madrid. — Rébellion en Turquie. — Quelles sont les ressources militaires du gouvernement de Constantinople.

Sujets divers : Centre de bois. — Le scarabée de la pomme de terre. — Les journaux d'agriculture.

Petite chronique : Ravages causés par la neige à Ste. Anne de la Pocatière. — Renouvelez vos vergers dévastés: où acheter nos arbres fruitiers — Les instituteurs et l'agriculture en France. — Le commerce de grain en Angleterre. — Compagnie d'Assurance Studucona.

Recettes : Le pétrole pour le tournage des métaux les plus durs. — Procédé pour conserver le lait frais pendant plusieurs années.

Notre Feuilleton. — Voir l'annonce, 7^e page.

A nos abonnées

La treizième année de la *Gazette des Campagnes* est sur le point de terminer, et c'est à peine si nous avons reçu le prix d'abonnement de la moitié des souscripteurs pour l'année courante, outre les arrérages des années antérieures qui forment une somme assez considérable.

A l'occasion de la nouvelle loi sur le postage des journaux, nous nous voyons dans la nécessité d'annoncer que nous allons nous imposer une modification importante sur la perception des abonnements, et aussi sur la distribution de la *Gazette des Campagnes*.

Ainsi à partir du 1er numéro de la 14^{me} année de la *Gazette des Campagnes*:

1^o. Nous prions nous-mêmes d'avance le postage de notre *Gazette des Campagnes*;

2^o. Nous nous adresserons la *Gazette des Campagnes* par aux abonnés qui nous auront fait parvenir les arrérages et qui paieront d'avance l'année commençant en octobre prochain.

Nos lecteurs savent que nous avons de grandes dépenses à subir pour notre publication, et ces dépenses, qu'on ne l'oublie pas, nous devons les rencontrer au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

L'abonnement de la *Gazette des Campagnes* n'est que le *une piastre* par année.

Notre dévouement à la cause agricole est connu, et souvent on veut bien nous répéter que les services que nous nous rendus et que nous rendons sont appréciés. Nous osons donc encore compter que vous nous et tous ceux qui ont à cœur la cause de l'agriculture se feront un devoir et un honneur de répondre sans délai à notre présente invitation.

NOTRE PRIME. — Nous avons fait parvenir notre prime à plusieurs abonnés; mais nous devons avouer que depuis quelque temps nous avons été empêché de continuer ces envois, vu le peu de recettes que nous recevions. Ceux qui ont droit à cette prime et recevront entre le 1er et le 4 octobre prochain. Nous nous empresserons de profiter de la diminution des frais de postage sur les envois de livres, que la *Gazette Officielle* nous annonce pour le 1er octobre.

AGENCE. — Ceux qui nous feront parvenir une liste de dix abonnés à la *Gazette des Campagnes*, auront droit à un abonnement pour un an.

CAUSERIE AGRICOLE

DES LABOURS—(Suite).

On peut labourer à toutes les époques de l'année, pour certains terrains, le temps des grandes gelées et des grandes pluies excepté; mais convient-il de le faire, ou faut-il attendre tel ou tel moment?

Cette question est très-compliquée et a été discutée contradictoirement par un grand nombre d'écrivains.

Dans toutes les exploitations rurales où le système des assolements est admis, on laboure la terre aussitôt qu'elle est dépouillée de sa récolte et on s'en trouve bien: 1o parce qu'on enfouit le reste des tiges de la récolte, et avant leur décomposition spontanée, les mauvaises herbes qui ont pu la subir; ce qui augmente l'efficacité de l'engrais qu'elles fournissent; 2o. parce que la terre n'est pas assez tassée, assez desséchée pour que le labour n'en soit pas bon et facile; 3o. parce qu'il est bon de ne pas laisser perdre un seul jour d'emploi à la terre, si on veut multiplier les récoltes. Il n'y a point, ou presque point, de divergences dans l'opinion des cultivateurs éclairés sur ces différents objets.

Les laboureurs ont adopté des usages différents; les uns, et c'est malheureusement le plus petit nombre, donnent un premier labour en automne: ils sont fondés en principe; car on ne peut nier, ainsi que nous l'avons observé dans notre dernière causerie, que la terre qui peut offrir de nombreux interstices au passage de l'air ne soit plus apte à se décomposer, pour parler plus rigoureusement, que celle qui lui offre une croûte imperméable. Les autres, et c'est le plus grand nombre, attendent au printemps; mais c'est uniquement afin de profiter des pâturages que peuvent donner les champs après les récoltes. Misérable ressource, que tout cultivateur qui n'est pas dans le plus grand dénuement de fourrage, ou des moyens pour en acheter, doit repousser comme contraire à ses véritables intérêts.

Dans ce dernier cas, il faut faire les labours coup-sur-coup, ce qui détruit une grande partie de leurs bons effets.

Les expériences d'Arthur Young confirment l'utilité des labours d'automne dans le plus grand nombre des cas; mais on peut reprocher à cet agriculteur de n'avoir pas suffisamment caractérisé la nature des terres sur lesquelles il a opéré; nous faisons cette observation, parce qu'il est plus probable que ces sortes de labour sont plus nécessaires dans les terres fortes que dans celles qui sont légères, puisque les principes de l'atmosphère les pénètrent naturellement avec plus de difficulté.

Il est plus avantageux de faire à l'automne les labours des terres destinées aux semences du printemps, lorsque ces terres sont légères et exposées au midi, sauf à les gratter fortement avec une herse de fer au moment des semences, parce que si l'année est sèche et chaude, la plus grande consistance de ces terres s'oppose à l'évaporation de l'humidité qu'elles renferment et que par conséquent les avoines et autres céréales en profitent.

C'est généralement au printemps qu'on effectue le plus grand nombre des labours. Lorsqu'on les fait de bonne heure, au commencement d'avril par exemple, ils produisent à un faible degré les avantages améliorants des labours d'automne. Ils cessent de devenir utiles sous presque tous les rapports dès que la sécheresse se fait sentir.

Le labour destiné à enterrer le blé, dans les endroits où on sème sous raies est plus ou moins profond selon la nature de la terre et l'état de la saison; c'est-à-dire qu'il doit être très-léger quand la terre est fort bien nettoyée que le temps

est pluvieux, qu'il doit être profond si elle est légère, garnie d'herbe et que le temps est sec.

Nous ne pouvons ici, comme dans tant d'autres endroits de cette causerie, donner que des indications générales, la pratique devant varier sans fin selon les lieux.

Il faut éviter de labourer les terres argileuses quand elles sont très-sèches ou très-humides: dans le premier cas, parce qu'elles peuvent à peine être entamées par la charrue ou ne se retournent qu'en grosses mottes; il en est de même quand elles sont gelées à leur surface; et dans le second cas, parce qu'elles se lèvent avec une extrême difficulté ou se corroient par l'action du versoir. Dans tous deux, les chevaux fatiguent excessivement et ne font qu'un fort mauvais ouvrage. Connaître l'instant précis où il faut mettre la charrue dans ces sortes de terres, généralement les plus difficiles à cultiver, doit être le premier objet de l'étude d'un laboureur qui est jaloux de tirer le meilleur parti possible de son exploitation.

Quant aux labours d'été, ils ne sont convenables que lorsqu'ils ont lieu sur des terres qui viennent de porter des récoltes et qu'on doit immédiatement semer.

Les véritables labours d'été, soit qu'ils soient faits à la houe ou à la charrue légère, doivent donc être des binages, c'est-à-dire extrêmement peu profonds. Ce sont ces sortes de labours qui peuvent, jusqu'à un certain point, tenir lieu d'engrais, la théorie et la pratique se réunissent pour les recommander. En Angleterre, on les applique à presque toutes les cultures, au moyen de la disposition par rangées qu'on donne à ces cultures.

Il est des terres si dures par leur nature, qu'on ne peut les labourer qu'après la pluie. Il en est d'autres si susceptibles d'absorber et de conserver l'eau des pluies, qu'on ne peut les labourer qu'après une plus ou moins longue sécheresse. Ces deux cas qui se rencontrent fréquemment, doivent donc influencer et influent effectivement beaucoup sur l'époque des labours.

Une considération qui agit souvent dans la détermination de l'époque des labours, c'est la convenance. En effet, cette époque est rarement assez rigoureusement fixée par la marche de la nature ou de la série des travaux, pour qu'on ne puisse l'avancer ou la retarder; or, des opérations plus pressées peuvent amener la nécessité de l'un ou l'autre de ces deux cas. Il est beaucoup de laboureurs qui n'emploient leurs chevaux ou leurs bœufs au labour que lorsqu'ils n'ont rien autre chose à faire. Nous ne citerons point ces laboureurs comme devant être imités.

Les terrains secs et légers doivent être labourés les premiers au printemps, et parce qu'ils sont les plus propres à l'être, et parce qu'étant plus précoces, il devient important de les semer le plus tôt possible.

Par le motif contraire, ceux qui sont argileux et exposés au nord sont labourés les derniers.

Il y a la plus grande diversité d'opinion parmi les agriculteurs, sur le nombre des labours qu'il faut donner à la terre qui doit être semée en blé: les accorder serait chose impossible; car c'est presque partout l'usage qui leur sert de règle, et on sait que l'usage ne raisonne pas, lors même qu'il est fondé en raison, ce qui lui arrive quelquefois: c'est en remontant aux principes qu'on peut espérer de résoudre cette question, et nous allons les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Puisque le principal motif des labours est de diviser la terre, plus elle sera tenace et plus il faudra de labours; par conséquent les terres légères en demandent moins que les terres argileuses.

Ceux qui ont adopté le système des assolements pensent que les labours peuvent être diminués sans inconvénient dans un grand nombre de cas sans nuire sensiblement au produit des récoltes : par exemple, dans les terres légères, dans celles qui sont bien chargées d'engrais, lorsqu'on veut semer des plantes qui doivent rester peu de temps en terre ou dont les racines ne pivotent point, lorsqu'on les fait immédiatement après la récolte, etc. Il est même quelques cultivateurs qui sèment leur sarrasins et autres graines dont les produits remplacent les jachères, sur de simples binages ou même hersages, et qui obtiennent de suffisamment belles récoltes. Que d'économie présente ce genre de culture ! D'ailleurs, lorsque la terre est constamment couverte de plantes, l'effet des pluies battantes s'y fait moins fortement sentir, de sorte que les labours deviennent moins nécessaires.

Rosier, célèbre agronome, en établissant sa théorie agricole sur l'alternat des cultures à racines pivotantes et à racines traçantes, a dû et en effet voulu que les labours fussent tantôt profonds, tantôt superficiels. Yvart a prouvé que généralement on multipliait trop les labours au détriment du cultivateur non seulement par les frais qu'ils lui occasionnaient, mais encore parce, dans les terrains argileux ils rendaient les terres grêcheuses, et que, dans ceux qui étaient sablonneux, ils favorisaient l'évaporation de l'eau indispensable à la végétation.

Dans les terres fortes, il est convenable de faire des raies étroites, afin qu'elles se divisent mieux et que les chevaux fatiguent moins : dans ces sortes de terres, c'est la charrue à oreilles fixes qu'il faut préférer.

Lorsqu'on donne plusieurs coups de charrue à la même terre, il est bon qu'ils soient impairs, afin que la terre qui était à la surface reste définitivement au fond comme la plus épuisée des principes propres à la végétation.

D'après les expériences faites en grand et longtemps, le meilleur labour pour les terres argiluses est celui à la suite duquel le sol est relevé, mais non renversé, parce que les gelées agissant des deux côtés du sillon, il se divise et s'aérouille bien mieux ; cette considération est d'une si grande importance, que les cultivateurs ne doivent pas la perdre un instant de vue.

Quelquefois on est obligé de répéter coup sur coup les labours du printemps : 1o. pour rendre de nouveau meuble une terre labourée qu'une pluie battante aura plombée ; 2o. pour diviser davantage une terre trop argileuse ou en friche ; 3o. quand un soleil trop ardent ou un vent trop hâlant a desséché la surface d'un champ destiné à recevoir un semis de graines fines qui ne lèveraient pas assez promptement sans cela. Nous ne parlons pas des cas extraordinaires, parce qu'ils ne sont soumis à aucune loi. Nous croyons que ces labours répétés devraient être regardés comme indispensables dans toutes les terres fortes, conformément aux principes déjà développés.

Plusieurs sortes de plantes demandent à être semées de bonne heure au printemps, et obligent, par conséquent, de diminuer le nombre de labours. L'avoine et l'orge en exigent rarement plus de deux, et le plus souvent un seul leur suffit. On a même remarqué que l'avoine venait mieux dans ce dernier cas, principalement sur les pâturages et les prés.

La profondeur des labours dépend et de la nature du sol et de l'objet pour lequel on les entreprend. Dans les terres dont la couche végétale est peu épaisse, il faut qu'ils soient superficiels, parce qu'on altérerait la force végétative de cette couche si on y introduisait des argiles ou des pierres impropres à la nourriture des plantes ; dans celles où

on projette de semer de la luzerne, ils doivent être au contraire le plus profond possible, parce que la racine de cette plante est susceptible d'acquiescer une longueur de plusieurs pieds. C'est dans ce cas et lorsqu'il s'agit d'amener à la surface la seconde couche d'un dépôt d'humus très-épais, toujours si fertile parce qu'elle est vierge, c'est-à-dire qu'elle n'a rien produit depuis plusieurs siècles.

Si on labourait aussi profondément les terres d'une autre nature, il faudrait s'attendre à une infertilité plus ou moins complète pendant au moins un an ou deux ; car toutes celles qui ne contiennent pas d'humus demandent à être longtemps exposées à l'air pour se saturer des gaz atmosphériques nécessaires à la végétation. La preuve en est journellement sous les yeux des cultivateurs.

Cependant il est des cas où il est utile de mélanger une portion de la couche inférieure avec la supérieure. Les deux plus fréquents de ces cas, c'est lorsque la première est argileuse et la seconde sablonneuse, et lorsque la première est marneuse et la seconde un riche humus. On sent en effet qu'alors le sol trop léger devient plus consistant, et le sol dont les principes de fertilité sont abondants, mais non actifs, le deviennent.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

L'affaire Guibord a eu un plus grand retentissement qu'on ne le croit ; elle a fait impression sur les protestants de Québec et d'Ontario. Mais ce que Doutré et Cie. ne soupçonnaient pas, c'est que l'humiliation qu'ils ont voulu faire subir à l'Eglise, a tourné à leur honte. L'Eglise, en réalité, n'a recueilli que des sympathies et de la gloire de ces tristes persécutions.

Plusieurs bonnes paroles se sont fait entendre de ces dévoués regrettables qui ont agité l'opinion ; et peu ont été aussi lucides que celles de Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, dans les magnifiques lettres qu'il a publiées. Nous reproduisons la deuxième de ces lettres. Nos lecteurs y trouveront plus d'un renseignement qu'ils sauront apprécier.

Voici cette deuxième lettre ; elle est adressée à la presse. " M. le Rédacteur.

" Il y a une entente tacite que chaque société religieuse aurait un cimetière spécialement consacré ou réservé pour l'enterrement de ceux qui meurent en communion avec elle et l'intervention de l'Etat pour forcer ces congrégations à enterrer avec les cérémonies religieuses quelqu'un de ses membres qui, pendant sa vie a été excommunié par elle, aura considérée comme un outrage.

" Cependant l'Etat intervient et dit : cet homme a acheté un lot dans le cimetière et on peut maintenant s'en servir pour un enterrement.

" Mais ce lot a été vendu avec cette condition expresse ou sous entendue " pour la sépulture de ceux seulement qui meurt en communion avec l'Eglise," de sorte que comme n'importe quelle vente conditionnelle, si la condition posée n'est pas remplie la vente se trouve forfaitive. L'Eglise pourvoit à la sépulture de ceux qui meurent hors de son sein, car dans chaque cimetière une place est mise à part pour leur sépulture.

" Il me paraît donc que, dans le cas de Guibord, décedé hors de giron de l'Eglise, l'Etat intervient manifestement dans une matière qui n'est pas de sa compétence et conséquemment on peut y désobéir au for de la conscience ; cependant cette interférence peut plutôt être tolérée pour évi-

ter un plus grand mal.

" Si l'affaire de Guibord était arrivée ici, j resterais passif. L'Etat peut se servir du pouvoir de sa force et enterrer ce corps dans le terrain consacré, mais certainement sans aucune assistance de notre part.

" J'ordonnerais ensuite que cette tombe fût tuchée de façon à la séparer du reste du cimetière et je consacrerai le reste du terrain.

" On me demandera peut être si nous pensons que les cendres d'un pécheur public, mort impénitent, seraient jetées aux âmes ou aux corps de ceux dont les ossements reposent dans le cimetière? Je dirai, non, pas plus que les restes d'un chien enragé ou d'un animal impur ne seraient jetés dans le cimetière; mais de telles dispositions froisseraient la sensibilité humaine et la décence publique.

" Voilà un sujet sur lequel nous pourrions revenir.

" Mais alors, pourquoi faire du bruit à propos de l'affaire Guibord? Ce n'est pas nous qui faisons le trouble, mais le trouble est causé par l'Etat, qui veut faire enterrer de force dans un cimetière consacré, qui n'est pas sous la juridiction directe de l'Etat, le corps d'un homme qui a mérité l'excommunication.

" Le clergé reste neutre ainsi qu'il devait le faire.

" Quant à l'Etat, il est assés fort pour imposer l'exécution de ses ordres, même lorsqu'ils sont injustes.

" Si l'Etat croit bien faire en facilitant le peuple, c'est son affaire; et si le peuple résiste et s'expose à être fascillé, c'est aussi son affaire.

" Quant au clergé, il peut, s'il le veut, venir en aide à l'Etat en conseillant à son peuple de résister paisiblement, mais cela le regarde lui-même.

" L'Eglise tolère, sans aucune résistance pour le moment, le vol et la spoliation de ses biens les plus sacrés, comme on le voit en Italie et en Allemagne, mais en ce cas elle n'aide pas ses ennemis à accomplir leur œuvre de spoliation.

" Les catholiques de Montréal se sentent outragés de voir que leur cimetière est menacé de profanation par l'enterrement qu'on y veut faire du corps d'un homme excommunié.

" Je ne m'en étonne pas, mais, en même temps, je les aviserai de ne pas exposer leurs vies par leur résistance à l'Etat. Mais si on vous demande de renoncer à votre foi, alors souffrez le martyre comme les chrétiens d'autrefois plutôt que d'obéir aux ordres impériaux.

" Mais, nous demande-t-on, pourquoi de célestes consagrés? C'est une question à laquelle tous les corps religieux peuvent répondre aussi bien que moi.

" Pouvons nous sympathiser avec le père irréligieux, qui, parlant sur le cadavre de son fils, se glorifierait de ne pas l'avoir fait baptiser et que ce corps serait de quelque profit pour l'humanité puisqu'il servirait d'engrais pour le sol.

" L'idée que nous entretenons de la sainteté qui environne notre corps après la mort est basée sur ces paroles de St. Paul:

" Ne savez-vous pas que votre corps est un temple du Saint Esprit qui réside en vous et que vous avez reçu de Dieu; et qu'ainsi vous n'êtes plus à vous mêmes, car vous avez été rachetés d'un grand prix; glorifiez Dieu et portez-le dans votre corps. I Corinth, 6 XIX, XX."

" Et ailleurs: Or, si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra. Car le temple de Dieu est saint et c'est vous qui êtes ce temple. I Corinth, 3 XVIII.

" Et dans Job 19: Je crois que mon Rédempteur est vivant et qu'il me ressuscitera au dernier jour. Je crois que je

serai revêtu de nouveau de ma chair et que je contemplerai Dieu avec les yeux de mon corps.

" Ainsi les corps des justes seront unis à leurs âmes glorifiées et jouiront de la vue bienheureuse de Dieu, de la notre respect pour les corps de ceux qui sont morts; de là aussi l'exécration dans laquelle Dieu tient l'homme impur.

" Je suis M., etc.,

" Votre obéissant serviteur,

" † JOHN JOSEPH LYNN, Arch. de Toronto.

" Palais St. Michel, Toronto, 10 septembre 1875."

— Les nouvelles d'Europe attirent toujours l'attention; mais nous devons les recevoir généralement avec défiance par le télégraphe. Ce que nous apprenons de l'Espagne, en particulier, ne saurait être trop bien passé. Il y a longtemps que Don Carlos et les braves qu'il commande devraient avoir disparu à jamais, si tout ce que nous avons appris était la vérité. Mais presque tout n'était qu'inventions et mensonges.

Au lieu de, pour aider à mieux comprendre tout ce qui se dit et se fait sur le conflit espagnol, voici quelques renseignements qui sont analysés d'une série de correspondances venues d'Espagne.

La situation des carlistes préoccupe à bon droit tous ceux qui s'intéressent à la grande lutte engagée entre le Droit chrétien et la Révolution; on ne peut se dissimuler que l'issue qu'elle aura au Sud des Pyrénées réagira nécessairement sur le reste de l'Europe, et ce ne serait pas la première fois, en ce siècle, que la Révolution anti-chrétienne recevrait un rude coup des événements accomplis dans la péninsule ibérique.

Mais il y a des esprits impatientes qui s'étonnent de la longueur de cette lutte, des esprits faciles au découragement, qui croient trop volontiers que la nouvelle phase dans laquelle elle vient d'entrer est défavorable aux carlistes.

Il est vrai, et nous avons aucun intérêt à le cachor, que la cause du roi Charles VII traverse en ce moment une crise. Il y a eu, à cause de l'immense disproportion des forces, des échecs sérieux, mais non pas aussi graves que nous l'annonçaient les dépêches officielles de Madrid. Ces échecs exagérés ont été compensés par de brillants avantages, et les catholiques eux-mêmes reconnaissent que la résistance a dépassée leurs espérances.

Cependant il y a une crise, et voici en quelques mots des événements qui permettent de l'apprécier.

Jusqu'ici la guerre carliste a présenté deux phases distinctes: dans la première les royalistes combattaient sans canon et ils se tenaient sur la défensive; dans la deuxième, ils avaient des canons et ils avaient pris une vigoureuse offensive. La première phase va du commencement de la guerre en 1873, jusqu'à la mort de Concha, en juin 1874. La seconde phase s'étend jusqu'au moment actuel qui marque un point d'hésitation entre les deux méthodes suivies jusqu'ici.

La première période, période de guérillas et d'organisation, n'était pas la guerre régulière, telle qu'on l'entend de nos jours, mais elle convenait particulièrement à des bandes et à des armées de volontaires.

A mesure que l'armée se forma, les chefs tendirent à ramener l'armée aux règles ordinaires. On construisit des retranchements, on défendit des rochers pendant des mois entiers, et l'on fit la guerre comme savaient également la faire les adversaires qu'on avait devant soi. On réussit d'abord, parce que les armées ennemies étaient affaiblies par l'indiscipline et le découragement.

Mais les forces ennemies sont devenues de plus en plus

considérables, et la discipline s'est en partie rétablie dans l'armée d'Alphonse. De là un changement dans la situation respective des belligérants, changement dont l'état major carliste s'est préoccupé et qui a amené déjà des modifications dans la manière de procéder.

Dans l'état major, les uns tenaient pour la guerre de partisans qui avaient si bien réussi d'abord; les autres pour une guerre régulière. Il y a un troisième mode auquel on paraît devoir s'arrêter et qui, en prenant ce qu'il y a de bon dans les deux autres, devra procurer d'excellents résultats. On aura des armées régulières procédant selon les règles contre les corps d'armée de l'ennemi; mais on gardera ces bandes avec lesquelles les partisans harcèlent l'ennemi, l'obligent de diviser ses forces et ne lui laissent pas de repos.

Ce qu'il ne faut jamais oublier quand il s'agit d'apprécier la situation des carlistes, c'est qu'ils sont tous d'un dévouement à toute épreuve et prêts à sacrifier leur vie pour Dieu et le Roi; c'est qu'ils ont un appui dans les sympathies de la population même du pays qu'ils occupent pas; c'est enfin que les périls et les aventures de la guerre ont pour eux de véritables charmes.

De tels hommes ont plus besoin d'être retenus qu'excités, mais aussi ce serait perdre une véritable force que de ne pas mettre à profit leur ardeur belliqueuse et entreprenante.

"Fuyez toujours; c'est ainsi que nous arriverons à Madrid." Ces paroles qu'on attribue au général Olla, indiquent bien ce que les carlistes ont à faire. Ils n'ont pas à chercher la victoire dans de grandes batailles rangées, mais dans un ensemble de combats et d'opérations qui usera les forces de l'ennemi et amènera la victoire définitive.

Mais pas d'impatiences; ce que doit durer a besoin d'un long temps pour s'établir; les triomphes soudains ont des retours non moins prompts. La défaite de la Révolution ne sera pas l'œuvre d'un jour, pas plus en Espagne qu'ailleurs. Ce qui donne l'espérance de la victoire en Espagne, c'est que Don Carlos est aimé de son peuple et que ce peuple connaît le prix de la persévérance. L'union du roi et de son peuple triomphera de tous les obstacles.

— Quelques provinces turques viennent de s'insurger contre le gouvernement de Constantinople; c'est l'Herzégovine qui a donné le signal. Ces troubles pourraient bien durer longtemps, finir par faire éclater la tempête dans toute l'Europe.

Cette rébellion rend opportune la publication d'un aperçu authentique des forces militaires de la Turquie. La *Gazette de la Bourse* de Berlin contient des données suivantes sur ce sujet:

« Jusqu'au commencement du siècle, l'administration militaire de l'Empire ottoman était tout-à-fait différente de celle des autres états de l'Europe. Depuis plusieurs siècles, les janissaires formaient le noyau de l'armée turque, et ce ne fut qu'en 1826, après la destruction de ce corps par le sultan Mahmoud, que l'armée commença à être organisée sur le modèle de l'armée française. Cette organisation fut achevée par Abdul-Medjid en 1843, époque à partir de laquelle les troupes ont été instruites par des officiers français et allemands.

« L'effectif de l'armée régulière (Nizam) fut fixé par Abdul Medjid à 150,000 hommes, et celui de la réserve (Redif) à 120 bataillons. Aux termes de la dernière loi militaire, qui doit être mise complètement à exécution dans le courant de l'année 1878, la force de l'armée turque doit se composer de 150,000 hommes de troupes régulières, 70,000, de la première réserve, 120,000 de la première levée,

120,000 de la seconde, et 320,000 de landsturm (Hijade), en tout 780,000 hommes.

« Mais une si forte armée ne pourrait être mise sur pied que si les finances du pays étaient dans un état satisfaisant; dans les circonstances actuelles, il ne serait guère possible de lever plus de 400,000 hommes de troupes valides.

« L'armée est divisée en sept corps, dont le septième n'est pas entièrement au complet.

« Des sept corps d'armée il n'y en a que trois qui fassent le service en Europe; les autres tiennent garnison dans la Turquie d'Asie, où il faut toujours des forces nombreuses pour étouffer les désordres intérieurs et protéger le pays contre les attaques du dehors. Les corps européens, y compris la réserve, ne comptent que 142,858 hommes avec 270 pièces de canon.

« Une partie de l'infanterie est encore armée de vieux fusils à percussion, quoiqu'il y ait maintenant plus de 200,000 fusils Snider dans les arsenaux, et l'on a décidé dernièrement une commande en Angleterre d'un nombre égal de fusils Martini Henri.

« Les cavaliers ont chacun un revolver américain et une carabine Winchester.

« L'artillerie possède des pièces de campagne du calibre de six et de quatre, et des pièces de montagne de trois, toutes se chargeant par la culasse d'après le système Krupp. Les petits canons sont portés à dos de chameaux et de mulets. Les routes n'étaient pas en assez bon état pour y traîner ces affûts. »

Cendre de bois

Si on estimait à sa juste valeur, la quantité de cendres perdues annuellement dans notre pays on arriverait à des sommes étonnantes. Le Dr. Veilker, un des plus célèbres chimistes d'Europe, disait dernièrement que les cendres de bois contiennent non-seulement de la potasse, mais encore plusieurs autres principes fertilisants. Parmi ces éléments de fertilité contenus dans la cendre se trouve le phosphate de chaux et le sulfure de chaux. De fait une application de cendre sur le sol vaut jusqu'à un certain point une application de potasse, de poudre d'os, de plâtre et de marne. Voilà ce qui explique les effets merveilleux que certains cultivateurs obtiennent au moyen de la cendre. Nous connaissons un grand propriétaire dont la ferme reçoit chaque année toutes les cendres produites par les environs, et la végétation vraiment luxuriante qui couvre ses terres prouve à tous les passants l'utilité et la richesse d'une substance généralement jetée à la voirie par la généralité des cultivateurs.

Les cendres, une fois lessivées, ne contiennent guère plus de potasse, mais les autres principes y sont encore et on a grandement tort de ne pas les employer comme engrais.

Que chacun en fasse l'essai et on ne verra plus de cendres perdues. Il est vrai que la quantité de cendres perdues sur une ferme en particulier est peu de chose; mais c'est à force d'économiser les petites sommes qu'on en réalise de grandes. *Soignez bien les sous*, dit le proverbe, *les louis d'or prendront soins d'eux-mêmes.* — *Semaine Agricole.*

L'utilité des cendres comme amendement, a été reconnue de tout temps. Les anciens agronomes les recommandent, et il n'est pas d'écrivains modernes sur l'agriculture qui ne s'efforcent de faire valoir leurs bons effets.

Une amélioration à laquelle beaucoup de cultivateurs devraient penser, c'est de semer de grandes plantes vivaces et annuelles, dans les terrains de médiocre valeur, uniquement pour les brûler dans leur jeunesse et en obtenir la cendre.

Tous les végétaux ne donnent pas, à poids égal, la même quantité de cendres, et chaque espèce en fournit dans des proportions différentes, selon l'âge, le sol, la saison, le mode employé pour les faire. Les plantes ligneuses contiennent moins de cendres que les herbacées, le tronc moins, que les branches, les branches moins que les feuilles:

D'après un rapport sur les Recherches chimiques sur la végétation, il a été constaté qu'il y a un rapport évident entre la quantité de cendres produite et la plus grande transpiration des diverses parties de l'arbre, de sorte que l'écorce, qu'on doit considérer comme le siège immédiat de la transpiration en produit beaucoup; que des feuilles ou du bois donnent moins de cendres que lorsqu'ils ne l'ont pas été; qu'un végétal putréfié fournit, à poids égal, plus de cendres qu'un végétal sain; que la nature du sol a une influence notable sur la production des cendres; des tiges plantées dans la silice, ont fourni 7,5 parties de cendres; d'autres cultivées en pleine terre, en ont donné 12 parties; que la production des composants des cendres a presque toujours des rapports avec la nature du sol, c'est-à-dire qu'elles sont plus siliceuses sur un terrain siliceux, plus calcaires sur un terrain calcaire, etc.

La potasse, d'après les expériences de plusieurs chimistes, forme quelquefois les trois quarts de cendres produites par de jeunes plantes, par des feuilles non entièrement développées.

Les phosphates terreux sont, après les sels alcalins, l'élément le plus abondant des cendres d'une plante herbacée. Ils augmentent au moment de la maturité des semences.

La chaux carbonatée est très-abondante dans les écorces, moins dans les bois.

La silice augmente à mesure que la plante avance vers sa fin. Les cendres de la famille des graminées en fournissent plus que celle des autres.

Relativement à l'agriculture, les cendres agissent de deux manières: mécaniquement, c'est-à-dire en augmentant par leur extrême division l'aérialité de la terre; physiquement ou chimiquement, c'est-à-dire en attirant ou conservant l'eau, en portant dans la terre des principes propres à fixer l'acide carbonique qui nage dans l'atmosphère, à rendre solide le terrain; elles agissent comme la chaux. Aussi, dès qu'elles sortent du foyer, les cendres, loin de porter la fertilité dans les terrains sur lesquels on les répand en certaine quantité y portent la mort. Elles brûlent comme disent les cultivateurs, les plantes qu'elles touchent.

Cependant, récentes et en petite quantité, elles produisent les meilleurs effets, au premier printemps, sur les prairies usées. Il est de croyance générale que cet effet a lieu, parce qu'elles détruisent directement la mousse qui s'oppose à la croissance de l'herbe; mais nous avons lieu de croire que, ranimant la force végétative de la terre, elle fait périr la mousse presque uniquement parce que les autres plantes poussent plus vigoureusement et l'étouffent. Dans ce cas, comme dans tous les autres, il faut que l'action des cendres soit aidée par l'eau des rosées, des pluies ou des irrigations bien ménagées. Nous disons bien ménagées car trop d'eau emporterait toutes ces cendres, et rendrait par conséquent l'opération inutile.

On répand aussi les cendres nouvelles en petite quantité sur les champs de choux, de navets, etc. en même temps que les graines, parce qu'on a remarqué qu'elles activent la levée de ces graines et les défendent, ainsi que les jeunes pousses, contre les attaques des animaux destructeurs.

Il est de fait, nous le répétons, que les cendres attirent puissamment l'humidité et l'acide carbonique de l'air, et qu'elles les conservent avec force. Répandues en plus grande quantité lorsqu'elles ont cessé d'être aussi caustiques, elles produisent donc le double effet de conserver au sol, lorsqu'il en manque, cette humidité sans laquelle il n'y a pas de végétation, et de tenir en réserve le carbone que les chimistes ont prouvé être un des principaux aliments des plantes.

La quantité des cendres à répandre sur le sol ne peut être fixée ici; car elle dépend, et de la nature du terrain, et des articles de la culture, et de la saison, et encore plus de la qualité. C'est par des essais, ou par des raisonnements appliqués à chaque localité qu'on peut l'établir.

Après les prairies basses, c'est sur les terres argileuses fort humides (terres froides, comme au dit vulgairement) qu'elles conviennent le mieux. Leur effet sur les autres natures de sols n'est pas aussi marqué, est même quelquefois nuisible. On sent, en effet, que les terres calcaires ont plus d'alcali (ou des principes qui tiennent lieu) qu'il n'est nécessaire.

D'après ce que nous venons de dire, on doit penser que les

cendres lessivées n'ont pas au même degré les facultés des cendres neuves. Il ne faut pas cependant les perdre, car leur effet pour être plus faible, n'en est que moins réel.

Les cendres, quelque bien lessivées qu'elles soient, conservent des sels phosphoriques qui peuvent agir sur la végétation. Il est de plus certain qu'il se forme dans les cendres les mieux lessivées, lorsqu'on les garde longtemps, outre des nitrates et des muriates, des sulfates de plusieurs sortes.

Toujours, quand on veut répandre les cendres sur une prairie, un champ, etc; il faut choisir un temps qui annonce la pluie; car leur action n'a lieu, sous quelques rapports, que par l'intermède de l'eau; c'est peut-être pourquoi elle est plus marquée dans les sols humides.

Le scarabée de la pomme de terre

Cet insecte exerce, paraît-il de grands ravages aux Etats-Unis. En 1874, les désastres causés par cet insecte se sont vivement fait sentir dans la Virginie, sur la limite Est de l'Etat de New-York, dans le Delaware et dans le district de Columbia (Caroline du Sud). Cette année cet insecte dévastateur a fait son apparition dans le voisinage de Toronto, et même dans la province de Québec; il en a été capturé à St. Hyacinthe. D'après M. l'abbé Provancher, il est tout probable que ce ne sont là que les avant-coureurs de l'innombrable armée qui devra bientôt envahir la Province de Québec.

Voici les détails que nous donne sur cet insecte M. Sichtens tein, naturaliste, dans une correspondance au *Sud-Est*:

" Cet insecte est un élégant coléoptère un peu plus grand que nos *coccinelles*, et ayant à peu près la même forme. Il est jaune pâle avec dix raies longitudinales sur les élytres.

" Il sort de terre dans les premiers jours de mai et dépose ses œufs sur les tiges et les feuilles des pommes de terre. Il en sort des larves à six pieds, rougeâtres, avec une double rangée de points noirs sur les côtés, qui dévorent avidement toutes les parties vertes de la plante; elles grossissent vite, et quand elles ont acquis tout leur développement, elles s'enfoncent en terre, s'y fabriquent une petite coque assez dure et bien lisse à l'intérieur, et s'y tranforment en nymphes d'abord, puis en insectes parfaits. Tout cela se fait en trente à quarante jours.

" La femelle pond environ mille œufs. Il y a trois générations par an; donc une seule femelle aura un million de petits-enfants et un milliard d'arrière-petits-enfants, si tous viennent à bien et trouvent assez de pommes de terre pour les nourrir.

" L'insecte est ailé, et les ailes sont colorées en rose vil.

" Quand arrive le mois d'octobre, les insectes parfaits s'enfoncent tous dans la terre, quelquefois fort profondément. Ils y restent engourdis jusqu'au printemps suivant, et sortent, comme nous l'avons dit, au mois de mai, pour recommencer le cycle des trois générations.

" Quand on laboure un champ où il y a eu des pommes de terre l'année auparavant, on met à découvert des milliers de chrysalides engourdis dans leur sommeil d'hiver.

" Un navire qui viendrait sur lest d'Amérique et qui aurait pris la terre d'un champ ainsi envahi, pourrait nous apporter l'insecte en Europe. Il est probable que si jamais il arrive, ce sera plutôt de cette manière qu'introduit avec des pommes de terre. Quoique, par exception, on ait vu une seule fois, à Chigago, la chrysalide ronger l'intérieur d'une pomme de terre arrachée du sol, il paraît bien certain que c'est dans la terre qu'elle hiverne; donc, comme je l'ai dit, tout lest de navire, toute plante ayant une motte de terre au pied, sont d'une importation plus dangereuse que le tubercule seul.

" Mon opinion est, comme on le sait, que les insectes nuisibles peuvent très-bien se transplanter du Nouveau-Monde à l'ancien et vice versa."—(A continuer.)

Les journaux d'agriculture

Voici ce qu'écrivit à ce sujet l'*Avenir* de Beauharnois:

" Il est regrettable de voir que l'on possède dans cette Province un nombre aussi peu considérable de journaux destinés d'une manière particulière à l'agriculture, tandis que nous comp-

tons par vingtaine les feuilles politiques et commerciales.

"Encore les journaux qui s'occupent spécialement de nos intérêts agricoles ne sont-ils qu'hebdomadaires et d'un format bien modeste.

"Et pourtant le besoin de répandre une éducation agricole bien solide et détaillée se fait vivement sentir.

"Nous devons ajouter que la Législature Locale, dans sa dernière session a adopté plusieurs mesures importantes à ce sujet, qui ne manqueront pas nous l'espérons de produire les plus heureux effets et aideront les cultivateurs à rendre le sol fertile qu'ils possèdent aussi productif que possible."

Petite Chronique

Ravages causés par la pluie et la neige, à Ste. Anne—Jedi, le 16 septembre, la neige a fait son apparition à Ste. Anne de la Pocatière et dans les paroisses environnantes; le 17, dans la nuit, la neige tombant avec plus d'intensité que la veille, a causé des dommages considérables aux grains de toutes espèces qui n'étaient pas encore assez murs pour être coupés; les cultivateurs seront obligés de se servir de la faux pour enlever leurs grains que la neige a complètement abattus. Les patates éprouveront beaucoup de dommages par la pourriture. Des pertes considérables ont été éprouvées par les propriétaires de vergers. Les vergers du Collège, de M^{lle} Elzée Dionne, C. P. Roy, Firmin H. Proulx, A. Paquet, et de Mme Vve. Amyot, ont été plus ou moins dévastés par le vent et la neige. Les maronniers qui ombrageaient l'établissement de la *Gazette des Campagnes*, ont été entièrement mutilés; plusieurs des premiers dont nous parlions dans le dernier numéro de la *Gazette* devront être remplacés.

Faut-il pour tout cela se décourager; abandonner l'espoir d'établir des vergers autour de nos résidences? Non, nous devons nous mettre de suite résolument à l'œuvre: remplacer les arbres trop mutilés, par de nouveaux arbres.

Adressons-nous pour cela à des pépiniéristes de bonne foi, qui ont fait depuis quelques années leurs preuves de l'exactitude dans leurs opérations dans ce genre de commerce; surtout n'allons pas nous adresser à des spéculateurs étrangers. On s'est plaint, et avec raison, du peu de délicatesse de quelques-uns de ces agents employés par des pépiniéristes des Etats-Unis. On a trouvé trop souvent qu'on a été trompé, soit dans l'espèce, soit dans la qualité des arbres, pour croire que ce soit toujours l'effet d'un malentendu ou d'une erreur, comme le prétendent ordinairement ceux à qui on en fait le reproche. Il en est, dit-on, assez déhontés pour réunir dans une même livraison, enrichies de gravures pompeusement coloriées, tous les genres de friponneries possibles, c'est-à-dire qu'ils fournissent des arbres crus sur un terrain trop gras ou trop arrosé, greffés sur des sujets différents de ceux annoncés, portant des fruits autres que ceux demandés, d'une forme vicieuse, d'une nature faible, exposés le plus souvent au hâle exprès pour empêcher leur reprise.—Gare donc à ces vendeurs d'arbres fruitiers.

Encourageons de préférence nos pépiniéristes canadiens. Nous devons comprendre que dans leur début, ces pépiniéristes du pays n'ont pu donner toute la satisfaction désirable; mais il est facile de concevoir qu'après quelques années d'expérience dans la culture des arbres, et la connaissance qu'ils ont sur les différentes espèces d'arbres fruitiers qui conviennent aux différentes localités de la Province de Québec, ces pépiniéristes canadiens sont actuellement en état de donner entière satisfaction aux acheteurs, car ils comprennent que c'est le seul moyen de s'assurer le patronage des amateurs d'arbres fruitiers.

Nous serons toujours heureux de publier dans notre *Gazette* des certificats concernant nos pépiniéristes canadiens, afin de fournir à nos lecteurs les moyens de s'adresser à bonne enseigne.

Les instituteurs et l'agriculture en France.—La Société des agriculteurs de France met au concours, cette année, un prix de mille francs, qui pourra être gagné par les instituteurs des départements de Loiret, de Loir-et-Cher, du Cher et de l'Indre, qui auront développé et enseigné avec le plus de succès chez leurs élèves le goût de l'agriculture et du jardinage.

Le commerce de grain en Angleterre.—L'*Economist* de Londres du 28 août en parlant du commerce de grain, dit:

"En Angleterre, les travaux de la récolte sont favorisés, par un beau temps, les prix sont faibles avec une tendance à la baisse. Les pluies et les tempêtes avaient fait des dommages trop considérables pour pouvoir être réparés par le beau temps subséquent.

"Le rendement n'est donc pas des plus satisfaisants; en Angleterre, surtout la récolte du blé sera inférieure en quantité et en qualité. L'orge, quoique en grande quantité est de qualité inférieure.

"En Ecosse, le mauvais temps paraît avoir causé bien moins de dommages que dans le sud du Royaume. On est maintenant d'avis que la récolte en France sera considérablement au dessus de la moyenne.

"En Autriche la récolte sera un peu au-dessus de la moyenne et en qualité et en quantité. L'Allemagne donnera une bonne récolte ordinaire. En Russie, il y aura un déficit considérable mais les prix sont encore incertains à Odessa et les exportations de ce port sont fort restreintes."

—La compagnie d'assurance *Stedcora* vient de compléter son département des assurances sur la vie et est prête à commencer des opérations de ce genre. Cette institution canadienne et québécoise offre toutes les garanties désirables et elle peut compter sur une part libérale du patronage public.

RECETTES

Le pétrole pour le tournage des métaux les plus durs

Lorsqu'on veut tourner des matières très dures, telles que certains bronzes ou de l'acier non recuit ou très imparfaitement recuit, on fait usage du pétrole qui facilite beaucoup cette opération, c'est du moins ce qu'affirme M. Bechstein. Ayant à travailler une pièce d'un grand diamètre, formée d'un alliage très dur, composé de sept parties de zinc, quatre de cuivre et une d'étain, M. Bechstein n'avait pas pu réussir en employant des outils de formes variées et trempés aussi durs que possible. Toutes les ressources du mécanisme pour les travaux de ce genre avaient été essayées et on n'avait obtenu que des résultats négatifs, c'est alors qu'on eut l'idée de recourir à l'emploi du pétrole, et cet essai fut couronné d'un succès complet. Les outils, constamment humectés de pétrole, résistèrent parfaitement et entamèrent avec facilité l'alliage sur lequel ils s'ébranlaient auparavant. On peut, suivant le même ingénieur, travailler parfaitement de l'acier recuit au jaune-paille, en faisant usage d'un mélange de pétrole et d'essence de térébenthine. Aujourd'hui, qu'on emploie dans la construction des machines des aciers qui souvent sont d'un travail fort difficile, il n'est pas sans intérêt de signaler ce procédé appelé, sans aucun doute, à rendre de grands services.

Procédé pour conserver le lait frais pendant plusieurs années

Après avoir bien rincé une bouteille, on l'emplit de bon lait, on la bouche avec un bouchon de liège neuf et bien sain. Ce bouchon enfoncé à force, doit en outre être maintenu avec une ficelle qui l'attache au col de la bouteille. Cela fait on met la bouteille dans un vase rempli d'eau bouillante et l'on continue à faire bouillir pendant vingt minutes. La bouteille doit être ensuite déposée à la cave. Un an et même deux ans après, le lait qu'elle contient est aussi pur et d'aussi bon goût que lorsqu'on l'a mis en bouteille.

NOTRE FEUILLETON.—Depuis la publication de l'étonnant récit: *L'Œil du diable*, nous avons reçu plusieurs abonnés. Ceux des abonnés nouveaux qui désireront avoir le commencement de cette histoire, pourront nous en avertir, et nous le leur expédierons. Qu'on n'oublie pas qu'après avoir terminé *L'Œil du diable*, nous commencerons aussitôt après l'histoire étonnante du *Val d'Auberoche* par Louis Bailleul. Ceux qui ont lu la *Fille du Banquier* et le *Capitaine aux mains rouges*, savent ce que valent les écrits de M. Bailleul.

PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT. retai dataires



PROVINCE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. BOIS ET FORÊTS.

Québec, 28 août 1875.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic. cap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le vingt-huitième jour d'octobre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite Templeton No. 1. 1 mille carrés. " Portland West A, 134 " "

AGENCE DE BONAVENTURE.

Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés. Limite Arrière Maria, No. 1 Est. 12 milles carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Massé, No. 1 Est, 16 milles carrés. " Neigette No. 2 14 " " " Macpès, No. 2 12 " " " Duquesne, No. 1, 8 " "

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOT, Commissaire.

Ste. Anne, 2 septembre 1875.



PROVINCE DE QUÉBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées

au long dans la " Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande); dans la " Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné, et remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les " deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE ROUCHERVILLE.

Greffier du Conseil Législatif.

C. M. NUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 10 Août 1875

MUSIQUE NOUVELLE !

MUSIQUE VOCALE :

Table listing vocal music pieces and composers with prices. Includes 'Les deux mères', 'Histoire d'oisau', 'La classe aux papillons', 'Noble course', 'Mademoiselle', 'Pauvre rose', 'Amour et prière', 'Les lunettes magiques', 'Le dernier de l'orphelin', 'La fuvette et la prison', 'Les trois gâteaux', 'L'Alsace pleure: elle prie, elle attend!', 'A Saint-Blaise', 'Chanson de Jean Prouvaire', 'Amour et caprice', 'Chanson d'été'.

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Table listing instrumental music pieces and composers with prices. Includes 'Le lys', 'Transports joyeux', 'Souviens-toi', 'Andalusia, valse', 'Les gaudales', 'Heures heureuses', 'Chant du Lazzarone', 'Paysane', 'Bergère', 'Rose des Alpes', 'Bouquet de violettes', 'Feuilles d'automne, valse', 'Nuit d'Asie', 'Pauvre fleur', 'Feuilles d'automne', 'Méditation', 'Sur l'Aristique', 'Dressing on the lake', 'Nuit et jour, valse', 'La jolie hongroise, valse', 'Colombine, Polka'.

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique 114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, septembre, 1875.

L'ÉCÔMTE AUTORISÉ SUR les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 per cent.

JAMES JOHNSON,

L avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.